

Une rencontre bilatérale entre l'**UFAP-Unsa Justice** et la Direction a eu lieu aujourd'hui, afin d'évoquer l'actualité du Centre de Détention de Roanne.

- La détenue B.

La gestion de cette détenue est devenue problématique au quotidien. L'**UFAP-Unsa Justice** souhaite son départ.

La Direction a sollicité la DI hier, afin d'**accélérer son départ**. Un point doit être fait en fin de semaine, cependant, si B. était amenée à partir, une autre détenue au profil similaire, viendra au CD de Roanne.

Pour l'**UFAP-Unsa Justice**, il n'y a pas débat, **elle doit partir**.

- La brigade parloir/UVF

La question du travail le vendredi matin pour cette brigade a été évoqué récemment.

Cependant, le nouveau marché privé de la gestion des parloirs, va restreindre la prise de rendez-vous.

En conclusion, il y a peu de chance que des parloirs se tiendront les vendredis matins.

La brigade parloir pourrait évoluer puisque la Direction veut toujours la création **d'un poste fixe au parloir avocat** qui pourrait être tenu par **deux agents**.

Pour l'**UFAP-Unsa Justice**, le planning prévisionnel négatif de cette brigade ne doit pas être le prétexte pour du grand n'importe quoi en matière de gestion humaine.

- Le greffe

Le greffe a été audité récemment. L'**UFAP-Unsa Justice** souhaite avoir accès à ce rapport.

La Direction souligne les efforts des personnels du greffe.

La question de la **fermeture du greffe à 17h30, n'est pas définitive**.

Pour l'**UFAP-Unsa Justice**, rien ne justifie une fermeture plus tardive.

- Les MDS

L'**UFAP-Unsa Justice** souligne l'importance d'avoir 3 MDS sur notre établissement.

L'UFAP-Unsa Justice demande à notre Direction de faire le nécessaire pour que le troisième MDS arrive rapidement sur notre structure.

- Les Officiers

Les Officiers sont usés.

La Direction reconnaît le problème et dit vouloir **alléger la charge de travail** administratives des officiers.

A cette réduction des tâches va s'ajouter un **renfort d'un personnel administratif**.

Une solution informatique doit aussi être mise en place, pour éviter les saisies répétitives.

Pour l'UFAP-Unsa Justice, c'est bien mais il ne peut s'agir d'une solution pérenne.

Il faut des renforts dans l'encadrement.

- Les locaux

Le déploiement des nouvelles caméras va bientôt débuter.

La Direction se dit **favorable à la demande d'aménagement des bureaux des D0 et E0**.

La Direction propose aussi une nouvelle disposition au RDC des bâtiments D et E.

Une salle d'activité sera convertie en bureau de surveillant, l'autre salle d'activité pourrait devenir le bureau des officiers et l'ancien bureau des surveillants pourrait servir au 1^{er} surveillant de roulement.

Enfin, au rez-de-jardin, un bureau servirait de salle de pause pour les personnels et un bureau serait conservé afin de tenir des audiences ou des briefings.

L'UFAP-Unsa Justice demande à ce que **les personnels soient consultés**.

- Les ELSP

Les locaux qui doivent accueillir les ELSP ne seront prêts qu'à l'été 2023.

En attendant, les ELSP débiteront en décembre 2022.

Les ELSP s'articuleront en 3 groupes de 3 personnes qui tourneront :

- Une escorte locale
- Une escorte ARPEJ (missions plus éloignées)
- Un groupe en repos

L'UFAP-Unsa Justice fait remarquer que les horaires figurants sur l'appel d'offre des ELSP sont **très différents des horaires qui se pratiquent ailleurs**.

L'UFAP-Unsa Justice sera attentive à la charte des temps qui va régir les ELSP et sera force de proposition.

- Chorus DT

L'UFAP-Unsa Justice indique que **les agents ont des difficultés à se servir de ce logiciel.**

Des agents refusent des formations car ils ne sont pas en capacité de se faire rembourser leurs frais.

La Direction dit vouloir former des personnels afin de venir en aide à la saisie sur Chorus DT.

Pour l'UFAP-Unsa Justice, il y a **urgence.**

L'UFAP-Unsa Justice demande aussi la possibilité de se servir d'Intranet en détention.

- Les régimes différenciés

Pour l'UFAP-Unsa Justice, **les régimes différenciés n'ont rien apporté aux agents.**

La Direction le reconnaît mais déclare qu'une deuxième phase va arriver, sur les deux derniers étages du D et du E, avec un système de « confiance ».

Cela doit permettre de mettre en place une nouvelle méthodologie de travail pour les agents.

L'UFAP-Unsa Justice sera particulièrement attentive à cette mise en place, dans la mesure où donner encore plus de liberté qu'ils en ont, aux détenus, ne constitue pas à proprement parler l'alpha et l'omega de la gestion de la détention selon nous.

Pour l'UFAP-Unsa Justice, les agents doivent travailler en groupe, il serait opportun de mettre enfin en place l'îlotage parce que ça au moins, ça permettra à tous, de travailler dans de meilleures conditions.

Jean-Louis Picornell

UFAP-Unsa Justice